

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé



La séance du conseil aura lieu mardi 17 janvier 2023 à 20h à la salle municipale

Vous trouverez à l'intérieur du journal municipal, le nouvel horaire de la patinoire et du Centre des loisirs.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 17 janvier 2023

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption des procès-verbaux :**
 - 4-A Réunion ordinaire du 5 décembre 2022
 - 4-B Réunion extraordinaire du 22 décembre 2022 à 19h00
 - 4-C Réunion extraordinaire du 22 décembre 2022 à 19h17
- 5- **Suivi des dossiers**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance**
- 8- **Affaires financières**
 - 8-A Renouvellement des adhésions à l'ADMQ
 - 8-B Renouvellement de notre abonnement à Québec Municipal
 - 8-C Demande de commandite pour la duchesse des pompiers
 - 8-D Dépôt pour la réservation d'un chapiteau dans le cadre du 150^{ième}
- 9- **Greffe et organisation**
- 10- **Ressources humaines**
 - 10-A Nomination de monsieur Yves Turcotte
- 11- **Ressources matérielles**
- 12- **Sécurité publique**
- 13- **Travaux publics**
- 14- **Urbanisme :**
 - 14-A Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour amender le règlement 345
 - 14-B Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour amender le règlement de zonage numéro 373
 - 14-C Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour abroger le règlement numéro 332

- 15- Loisirs, cultures et vie communautaires**
- 16- Affaires nouvelles**
- 17- Affaires diverses;**
- 18- Période de questions :**
- 19- Levée de l'assemblée.**

Infos de votre maire

Bonne et heureuse année à chacun d'entre vous!

Le début d'année arrive souvent avec le temps des bilans et du budget. Comme vous devez vous en douter, les taxes municipales seront à la hausse de 6.5%. Ce qui veut dire que le taux se monte à 1.30\$. Nous sommes conscients que pour certains d'entre vous, il peut être difficile de payer en 6 versements. Je vous propose donc quelques alternatives pour vous aider.

- 1) Prendre une entente de paiement directement avec la municipalité.
- 2) Programmer des virements directement de votre compte à celui de la municipalité. Au même titre que vos factures habituelles.
- 3) Faire prendre le paiement directement avec votre hypothèque et que votre compte municipal soit payé via votre institution bancaire.

Vous retrouverez aussi toutes les informations du budget à l'intérieur du journal municipal.

Le 17 décembre dernier avait lieu la première édition de la fête des enfants. Quelle bonne idée! La collaboration de l'Alliance autochtone et du Comité des loisirs a donné une activité hors du commun. Vous voir tous et toutes avec les enfants, je n'ai pas de mot pour exprimer ma joie, qu'enfin, la population puisse socialiser ensemble. **FÉLICITATIONS AUX ORGANISATEURS** et on se dit à l'année prochaine.

Je termine mon mot de ce mois-ci en remerciant mes employés. Vous êtes dévoués à notre municipalité et je sais que votre travail n'est pas toujours facile. Vous avez tout mon respect. Je remercie également mon conseil municipal, car sans eux, je ne serais rien. Nous sommes une belle équipe et malgré l'année 2022, nous sommes restés ensemble à se serrer les coudes.

Santé, douceur et légèreté pour 2023 à chacun d'entre vous!

Mélissa Lord, Mairesse

SAVIEZ-VOUS...

Voici le calendrier des réunions du conseil municipal pour l'année 2023

Mois	Date
Janvier	Mardi 17 janvier
Février	Lundi 6 février
Mars	Lundi 6 mars
Avril	Lundi 3 avril
Mai	Lundi 1 ^{er} mai
Juin	Lundi 5 juin
Juillet	Lundi 3 juillet
Août	Lundi 7 août
Septembre	Mardi 5 septembre
Octobre	Lundi 2 octobre
Novembre	Lundi 6 novembre
Décembre	Lundi 4 décembre

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

Vous prévoyez faire des rénovations ou une construction prochainement, faites une demande de permis dès maintenant soit par courriel au beau lieu@mrctemis.ca ou téléphonez au bureau municipal 418 854-2260.

RAPPEL BACS DE VIDANGE ET DE RECYCLAGE

Nous vous rappelons l'importance de mettre vos bacs de vidange et de recyclage sur le bord du chemin et non dans la rue. Cette situation occasionne de nombreuses problématiques lors du déneigement par les employés de la municipalité.

Nous désirons vous offrir un service de qualité, par contre nous avons besoin de votre entière collaboration.

RAPPEL DE NOTRE RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT

DURANT LA PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

Un petit mot pour vous rappeler l'importance de ne pas vous stationner dans les rues de la municipalité de 23h à 7h le lendemain matin jusqu'au 1^{er} avril, afin de faciliter toutes les opérations de déneigement par nos employés municipaux.

Règlement 345 articles 41 et 42

La direction générale

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !!

Un petit mot concernant le stationnement au Centre des loisirs durant la saison où la patinoire est ouverte. Nous tenons à rappeler que des rondelles peuvent sortir de la patinoire lorsqu'on joue au hockey. Il serait préférable de vous stationner à l'avant du Centre pour protéger vos véhicules. Si vous vous stationnez trop près de la bande côté de la rue Commerciale, c'est à vos « risques et périls ».

Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 12 janvier à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre.

Bienvenue à tous les membres.

CERCLE DE FERMIÈRES

Rappel : il n'y aura pas de réunion pour le mois de janvier. On se revoit en février pour souligner la fin de notre 100^e.

La direction.

FILLES D'ISABELLE

Il y aura une réunion le mercredi 18 janvier à 13h30 à la salle municipale. Bienvenue à toutes nos membres.

La direction.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Mercredi des cartes débutera le 18 janvier à 13h30 au local. Bienvenue à tous.

Soirée dansante avec Narcisse Chiasson aura lieu le samedi 21 janvier à 20h à salle municipale.

Le Club des 50 ans et + de Saint-Louis-du-Ha! Ha! remercie tous ces généreux commanditaires. Votre participation monétaire assure votre présence avec nous toute l'année pour nos activités. Gros MERCI !

En novembre dernier, notre Club s'est inscrit à un projet offert par le Carrefour 50+ du Québec et notre participation a été retenue, ce qui va nous permettre de faire l'acquisition de raquettes à neige et de bâtons de marche. Nous vous donnerons plus détails au début février pour le prêt des équipements.

Les activités de Vie active débuteront le mardi 17 janvier à 13h30 et aussi les activités de Gym-Cerveau débuteront le jeudi 19 janvier à 13h00. Toutes les activités se dérouleront à la salle municipale.

Notre conseil d'administration souhaite à tous ses membres et amis (es), une année pleine de joie et de santé afin qu'on puisse continuer à se rassembler et de vivre des moments heureux.

La direction !

COMITÉ DU 150^e

Le Comité du 150^e invite tous les organismes à une réunion qui aura lieu mardi 24 janvier à 19h à la salle municipale. Cette rencontre permettra de planifier la programmation pour les festivités en juillet prochain.

Au mois de février, nous vous dévoilons le logo et les groupes musicaux qui agrémenteront les soirées du 28 et 29 juillet dans le cadre de cet événement.

REMERCIEMENTS POUR LA GUIGNOLÉE / PANIERS DE NOËL 2022

Cette année, les gens de Saint-Louis-du-Ha! Ha! vous avez été très généreux. Le Comité de la guignolée / paniers de Noël est heureux de vous annoncer qu'un montant 3 000 \$ et ainsi que beaucoup de denrées alimentaires ont été ramassés cette année.

MERCI À TOUS NOS COMMANDITAIRES ET À TOUTE LA POPULATION DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! Vous avez permis de rendre des familles, des couples et des personnes seules heureuses et ainsi de passer de joyeuses fêtes.



Cuisines Collectives de Cabano



Cascades



MRC de
Témiscouata



**Maxime
Blanchette-Joncas**
Député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques

BUREAU DE RIMOUSKI
418 725-2562 1 866 720-2562

BUREAU DU TÉMISCOUATA
418 714-1011 1 866 720-2562
maxime.blanchette-joncas@parl.gc.ca



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

 **Desjardins**



**Chevaliers
de Colomb**®

**CLUB DES 50 ANS ET +
SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!**

COMITÉ DES LOISIRS



REMERCIEMENTS FÊTE AU VILLAGE DE NOËL

Le samedi 17 décembre dernier avait lieu la Fête au Village de Noël organisé par l'Alliance autochtone du Québec et le Comité des loisirs. Plus de 100 jeunes des écoles Georges-Gauvin et de C-Fier de Saint-Elzéar-de-Témiscouata ainsi que leurs petits frères et petites sœurs ont participé. Nous avons passé un bel après-midi festif rempli de belles surprises pour les enfants.

CARNAVAL HIVER 2023

Le Comité des loisirs vous informe qu'il y aura un carnaval d'hiver les 25-26 février prochain. Tournoi de ballon sur glace et la course de souffleuses seront de retour. Surveillez bientôt la page Facebook du Comité des loisirs pour plus d'informations.

SOIRÉE MUSICALE

Dans le cadre du carnaval, nous vous invitons à notre soirée musicale qui aura lieu le samedi 25 février au gymnase de l'école Georges-Gauvin. Venez vous amuser avec le groupe Rockin' Blues qui nous feront danser sur les styles de : Classic rock, Rock blues, Southern rock, Rock'n' roll, Rock québécois.

Les billets au coût de 10\$ par personne sont maintenant en vente aux endroits suivants : Alimentation Vimo, Cantine Choupi, Épicerie chez Nancy, Bureau municipal et auprès du Comité des loisirs.





Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Horaire de la patinoire saison 2023

À partir du mardi 10 janvier jusqu'à la fin de la saison

IMPORTANT : La patinoire et le Centre des loisirs seront fermés les dimanches en soirée à partir du dimanche 15 janvier.

Veuillez prendre note que des heures spécifiques pour le patinage et le hockey libre sont prévues. Nous vous demandons de bien vouloir respecter l'horaire (sujet à des changements) tel que prévu pour éviter certains problèmes. À l'occasion, la patinoire sera réservée aux élèves de l'école Georges-Gauvin incluant le service de garde. Nous vous demandons de respecter cette priorité.

Nouveauté : Cet hiver, nous allons offrir de l'initiation au ballon sur glace pour les jeunes de 9 à 11 ans qui sont déjà inscrits. La plage horaire qui est réservée sera les lundis à compter du 16 janvier et jusqu'à la fin du mois de février. Ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de patinage et de hockey durant cette activité soit de 18h30 à 20h.

Merci de votre compréhension !

Dimanche	13 h à 14 h 30 14 h 30 à 16 h FERMÉ EN SOIRÉE	Patinage Hockey libre
Lundi	13 h à 16 h 16 h à 17 h 30 18 h 30 à 20 h 20 h à 21 h	Patinage Hockey libre Initiation au Ballon sur glace Hockey libre
Mardi au Samedi	13 h à 15 h 30 et 17 h à 18 h 30 15 h 30 à 17 h 18 h 30 à 19 h 30 19h 30 à 21 h	Patinage Hockey libre Hockey libre 14 ans et moins Hockey libre 15 ans et plus

ACCÈS À LA PATINOIRE

L'accès à la patinoire est GRATUIT pour le patinage libre et le hockey. Avant de vous déplacer, surveillez la page Facebook de la municipalité pour vérifier les conditions de la glace.

SUPPORT POUR APPRENDRE À PATINER

Des supports pour apprendre à patiner sont disponible au Centre des loisirs pour les enfants de moins de 7 ans. C'est gratuit



Saviez-vous que ...

La *Loi sur la sécurité dans les sports* (L.R.Q., chapitre s-3,1) prévoit qu'un organisme sportif reconnu par le gouvernement a l'obligation d'adopter un règlement de sécurité, de le faire approuver par le ministère et voir à son application par ses membres.

Il existe un guide de sécurité et de prévention. Ce guide a été fait par l'Association Québécoise des Arénas et des Installations Récréatives et Sportives (AQAIRS) et il contient des éléments provinciaux qui s'adressent autant aux utilisateurs qu'aux gestionnaires.

Voici quelques règlements que l'on retrouve dans ce guide et qu'il est opportun de rappeler afin d'accroître le niveau de sécurité des participants au cours des séances de patinage libre ou de hockey.

5.3.2 : LE PORT DU CASQUE

Les activités sur glace présentent, à différents degrés, des risques importants de chutes. Tous les adeptes de sports de glace devraient porter un casque protecteur même s'ils ne sont pas tenus de le faire en vertu du règlement sur les équipements protecteurs requis pour la pratique du hockey sur glace.

- Dans la pratique du patinage libre, il y a des risques de blessures à la tête, chez les débutants à la suite d'une chute sur la glace. Les adultes autant que les enfants en bas âge représentent les victimes types de ce genre d'incident. Il est fortement recommandé d'encourager le port du casque protecteur chez ces personnes.

5.3.3 : APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN HOCKEY

L'appellation « hockey sur glace » réfère à l'activité pratiquée sur une surface glacée et est caractérisée par l'utilisation de patins, d'un bâton et d'une rondelle. Le Règlement s'applique lorsque ces trois instruments sont utilisés par le participant.

- Toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace doit porter les équipements protecteurs suivants lorsque cette activité est exercée sur une aire de jeu ayant fait l'objet d'une réservation à cette fin :
 - 1^e un casque protecteur
 - 2^e un protecteur facial complet
 - 3^e un protège cou

Bonne saison de hockey et de patinage !



QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse854-2260 poste 4 mairie@saintlouisduhaha.com

Sébastien Ouellet, Directeur général 854-2260 poste 3direction@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice-générale, greffière-trésorière adjointe
854-2260 poste 1sec-adm@saintlouisduhaha.com

Yves Turcotte, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordonnatrice en loisirs 854-2260 poste 2..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Marc Michaud, Directeur des incendies 854-2260directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 854-2260 poste 7 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 854-3384
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs. 854-2260 poste 7

Bibliothèque 551-0027

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18 h 30 à 20 h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

JANVIER 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 ^{er}	2	3	4 Bibliothèque 18h30 à 20h	5	6	7
8	9	10	11 Bibliothèque 18h30 à 20h	12 Réunion Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	13	14
15	16	17 Vie Active à 13h30 salle municipale Séance du conseil municipal à 20h	18 Réunion Filles d'Isabelle 13h30 salle municipale Bibliothèque 18h30 à 20h	19 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale	20	21 Soirée dansante du Club des 50 ans et + à 20h salle municipale
22	23	24 Vie Active à 13h30 salle municipale Réunion du 150 ^e avec les organismes à 19h salle municipale	25 Bibliothèque 18h30 à 20h	26 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale	27	28
29	30	31 Vie Active à 13h30 salle municipale				